Réf. Farde e-Assemblées : 2379069

TRADUCTION

N° OJ : 117

Projet d'Arrêté - Conseil du 14/12/2020

Objet : Octroi de subsides 2020.- Montant total de 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2020 ;

Considérant les activités des ASBL JHOB et Terra Nova ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Octroyer les subsides suivant :
- 2.000 EUR à l'ASBL JHOB pour l'organisation d'activités de promotion du néerlandais des jeunes multilingues à Bruxelles et Laeken - ED. 20/49498;
- 3.000 EUR à l'ASBL Terra Nova pour les cours NT2 (néerlandais deuxième langue) aux personnes en situation précaire à Bruxelles - ED. 20/49499.

Article 70008/33202 du budget ordinaire 2020.

Annexes :